



Ludwigia peploides
Emilie Mazzaubert, Irstea

INVASIONS BIOLOGIQUES EN MILIEUX AQUATIQUES

Actualités du GT IBMA

Lettre d'information : nous avons besoin de votre avis !



Diffusée depuis 2014, la lettre d'information du GT IBMA fête, avec son 17^{ème} numéro, **sa troisième année d'existence**.

Envoyée à plus de 850 abonnés, cette lettre bimestrielle est un **hybride** entre une simple lettre d'actualité et une revue dédiée aux invasions biologiques en milieux aquatiques, composée de

Il y a 3 ans, le 1^{er} numéro de la lettre d'information

nombreux articles en ligne offrant un complément de lecture aux 6 pages qui la composent.

Elle permet de **relayer les actualités** sur les espèces exotiques envahissantes à différentes échelles territoriales (de la planète au coin de pêche !), **d'informer sur les espèces récemment détectées**, de **présenter des thématiques spécifiques dans des dossiers plus argumentés** et de **présenter les nouveaux outils d'appui à la gestion** développés par le GT IBMA.

Pour nous permettre de répondre au mieux à vos attentes, nous souhaitons recueillir vos avis sur sa forme et son contenu actuels et vos suggestions pour les faire évoluer.

Pour ce faire, **un questionnaire à remplir en quelques minutes est à votre disposition [ici](#)** jusqu'au 30 avril.

Cette enquête sera également pour nous l'occasion de recueillir des informations sur la diffusion de la lettre dans vos réseaux et d'obtenir ainsi une meilleure estimation de son lectorat.

Merci de votre participation !

Dans ce numéro

Actualités

- **du groupe de travail**

Lettre d'information : nous avons besoin de votre avis !

- **internationales et européennes**

La Cellule interdépartementale Espèces Invasives de Wallonie et le GT IBMA mutualisent leur outils

Evaluation et surveillance de l'état écologique de la Méditerranée : un indicateur commun sur les EEE

Une application smartphone pour recenser les EEE

- **nationales**

La stratégie nationale relative aux EEE est lancée !

Plante & Cité enquête sur les pratiques de gestion des EEE dans les jardins

- **territoriales**

Retour sur la réunion du réseau des EEE des Pays de la Loire

Vers un état des lieux des expériences et une vision globale du jeu d'acteurs sur les EEE en Ile-de-France

A surveiller de près : l'Aloès d'eau en Lorraine, un éveil partiel et temporaire ?

Agenda

EEE et littérature

Documentation

Actualités internationales et européennes



Cellule interdépartementale Espèces invasives de Wallonie et GT IBMA : vers une mutualisation des connaissances et des outils d'appui à la gestion des EEE

En Belgique, la **Cellule interdépartementale Espèces invasives** (CiEi) est chargée depuis novembre 2009 de coordonner les actions visant à limiter les dommages causés par les espèces exotiques envahissantes à travers toute la Wallonie. Les membres de la cellule proviennent de trois départements de l'administration wallonne, afin de regrouper différentes compétences : étude, cadre réglementaire et gestion des milieux naturels. Des collaborations avec de nombreux acteurs de terrain sont mises en place. Depuis le 1^{er} janvier 2015, la CiEi est également en charge de **coordonner la mise en œuvre du Règlement européen** (UE) n°1143/2014 en Wallonie.

Les domaines d'activité de la CiEi sont variés : mise en place de mesures préventives, adaptation du cadre réglementaire, surveillance et récolte de données biologiques, coordination des opérations de lutte, amélioration des connaissances, communication vers les gestionnaires et le grand public.

La CiEi vient de finaliser un **état de référence de la distribution wallonne des 37 espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union européenne qui figurent sur la liste publiée en juillet 2016**. Pour la période 2000-2015, sur ces



La Crassule de Helms fait l'objet d'un inventaire détaillé en Wallonie © F. Thinzilal

37 espèces, 14 sont naturalisées en Wallonie (principalement des plantes aquatiques et des écrevisses). Des objectifs et des priorités de lutte ont été identifiés pour chacune d'entre-elles. La CiEi met à disposition de nombreuses informations sur les EEE et leur gestion sur son **site internet**.

Partageant des objectifs et des outils communs, le GT IBMA et la CiEi ont commencé à créer des liens entre leurs deux plateformes internet, dans l'**objectif de mutualiser et de partager les connaissances et les outils** au bénéfice de tous les gestionnaires. Les fiches descriptives des espèces, retours d'expériences de gestion, bonnes pratiques, analyses de risques et documents de sensibilisation sont maintenant accessibles à partir des deux sites internet. **Lire la suite de l'article : [sur le site du GT IBMA](#)**

Evaluation et surveillance de l'état écologique de la Méditerranée : un indicateur commun sur les EEE

Lors de leur 19^{ème} réunion ordinaire de février 2016, les parties contractantes de la Convention pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée (Convention de Barcelone) ont adopté un **Programme d'évaluation et de surveillance intégrées de la mer et des côtes méditerranéennes et des critères d'évaluation connexes** (IMAP).

Mis en place par l'Unité de Coordination de l'ONU Environnement dans le cadre du **Plan d'Action pour la Méditerranée**, ce programme a pour objectif de réaliser une "analyse intégrée et quantitative de l'état du milieu marin et côtier, englobant à la fois la pollution et les déchets marins, la biodiversité, **les espèces non-indigènes**, le littoral et l'hydrographie, sur la base d'indicateurs, d'objectifs et

de descriptions régionaux communs relatifs au « bon état écologique ». Son "but ultime est d'évaluer l'état de la mer Méditerranée et de son littoral, pour une action renforcée". Il fait suite aux travaux engagés depuis 2008 par les Parties contractantes pour définir des objectifs stratégiques communs à l'échelle de la Méditerranée.

Comportant 11 objectifs écologiques, ce programme utilise 27 indicateurs communs considérés comme pouvant donner une "indication du degré de menace ou de changement dans l'écosystème marin et côtier" et pouvant "apporter des informations précieuses aux décideurs".

Un **rapport** édité début 2017 présente ces indicateurs communs et quatre domaines de surveillance et d'évaluation dont un concernant la biodiversité et indicateurs communs connexes **aux espèces non-indigènes** (ENI).

Lire la suite de l'article : [sur le site du GT IBMA](#)

Une application smartphone pour recenser les EEE

Le Joint Research Centre (Centre commun de recherche de l'Union Européenne) a développé une **application de sciences participatives pour smartphone** permettant aux citoyens d'obtenir des informations et d'enregistrer leurs observations pour les 37 espèces inscrites sur **la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union**.

L'application « **Invasive Alien Species in Europe** » (en anglais) contient des descriptions et des photos de ces espèces, et permet à l'utilisateur d'enregistrer la localisation d'une observation ainsi que d'en envoyer des photos. Les données collectées enrichiront la carte de l'application, et une fois validées, elles seront incluses dans la base de données européenne (**European Alien Species Information Network** (EASIN)).

« Les informations collectées vont enrichir les connaissances existants sur

les espèces exotiques envahissantes. De cette façon, nous favorisons également la prise de conscience des citoyens des problèmes causés par les espèces exotiques envahissantes en Europe » a déclaré Tibor Navracscics, responsable du JRC et Commissaire de l'Union Européenne à l'éducation, la culture, la jeunesse et les sports. L'application est **téléchargeable gratuitement** pour **Androids** et **iOS**.

En savoir plus : [sur le site de la commission européenne](#)

Actualités nationales

La stratégie nationale relative aux espèces exotiques envahissantes est lancée !

Le Ministère chargé de l'environnement vient de publier la **stratégie nationale relative aux espèces exotiques envahissantes**. Accompagnant la mise en œuvre du règlement européen et répondant aux besoins et enjeux nationaux, cette stratégie constitue un cadre national indispensable pour répondre aux défis de plus en plus pressants posés par les invasions biologiques. L'UICN France, qui a pris une part active au sein de l'équipe projet chargée de son élaboration, tient à saluer son lancement comme une étape déterminante et soutient une mise en œuvre rapide, efficace et collective des actions proposées.

Les espèces exotiques envahissantes constituent la troisième cause d'érosion de la biodiversité à l'échelle mondiale, selon la Liste rouge des espèces menacées de l'UICN. Par leurs multiples impacts, elles menacent les espèces indigènes, les habitats naturels et les services rendus par les écosystèmes, mais également les activités économiques et la santé humaine. La France n'échappe pas à ce phénomène et les exemples d'invasions sont nombreux, en métropole comme en outre-mer, et dans tous les types d'écosystèmes terrestres, d'eau douce ou marins. Pour l'Europe continentale, par exemple, les coûts générés par la lutte et la réparation des dégâts causés par les invasions biologiques ont été estimés à au moins 12,5 milliards d'euros par an.

Pour répondre à ces enjeux, l'UICN France a engagé des actions depuis plusieurs années avec son réseau et a organisé en 2014 à Orléans les premières **assises nationales sur les espèces exotiques envahissantes**. Au terme de ces journées, les conclusions et le message de clôture lancé par les 200 participants avaient alors appelé à l'élaboration d'une stratégie nationale sur cette thématique. Son lancement par la Secrétaire d'Etat à la biodiversité le 23 mars dernier constitue donc aujourd'hui une véritable avancée.

Lire la suite de l'article : [sur le site du GT IBMA](#)

 MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT

STRATÉGIE NATIONALE
relative aux espèces exotiques
envahissantes



Plante & Cité enquête sur les pratiques de gestion des EEE dans les jardins

Plante & Cité a lancé un programme sur la **gestion écologique des plantes envahissantes terrestres dans les JEVI** (jardins, espaces végétalisés et infrastructures).

Les partenariats scientifiques et techniques et un état des lieux des travaux existants ont permis d'identifier les besoins des gestionnaires restant à satisfaire : ces besoins portent sur les techniques utilisées pour gérer les plantes envahissantes, leurs conditions de mise en œuvre, leurs atouts et leurs limites.

C'est pourquoi gestionnaires et expérimentateurs sont invités à fournir via un formulaire d'enquête des **données techniques sur les pratiques et sur le matériel utilisés ou testés sur le terrain**. Ce recensement des pratiques de gestion actuellement mises en œuvre servira à élaborer des fiches de synthèse sur les itinéraires techniques et matériels utilisés, et à construire une cartographie des expériences de gestion.



Arrachage de Renouée du Japon © D. Vial

L'enquête permettra de décrire les pratiques employées sur des plantes terrestres posant des problèmes de gestion : espèces exotiques comme la renouée ou l'ailante, ou espèces indigènes telles que le liseron ou le chardon problématiques dans le cadre de la gestion différenciée. Les pratiques décrites pourront être des pratiques déjà mises en œuvre qui ont donné satisfaction ou non, ou des pratiques en cours d'expérimentation.

L'enquête permettra de partager les expériences et de diffuser des bonnes pratiques, nécessaires aux professionnels pour orienter leurs choix techniques.

Deux possibilités existent pour remplir le formulaire :

- **directement en ligne [ici](#)** jusqu'au 31 mai. L'enquête est à remplir de bout à bout en une seule fois. Le temps estimé nécessaire est de 40 min à 1h30.
- **accompagné par Plante & Cité.**

Pour se faire, contacter dès à présent l'association par mail à l'adresse enva@plante-et-cite.fr qui reprendra contact avec vous pour fixer un rendez-vous téléphonique en avril.

Actualités territoriales

Retour sur la réunion du réseau EEE des Pays de la Loire

Le **réseau régional EEE des Pays de la Loire** s'est réuni en plénière le 14 février dernier à Nantes. Cette journée a rassemblé 54 personnes qui ont pu faire le point sur le contexte européen et national, sur l'actualité du groupe de travail à l'échelle du bassin Loire Bretagne et échanger sur les actions passées et à venir à l'échelle du réseau régional.



54 membres du réseau étaient présents © A. Dutarte

Le réseau EEE des Pays de la Loire a notamment développé **un dispositif pour la détection précoce et la réaction rapide**. Ce travail va se poursuivre en 2017 avec la **structuration d'un dispositif global de gestion « différencié » des EEE** visant à accompagner les gestionnaires et collectivités dans le cadre d'une approche d'aide à la décision permettant de garantir une bonne utilisation des fonds publics (analyse de risque, définition d'objectifs atteignables, suivi des actions et évaluation). Ces dispositifs sont développés et portés par les membres du réseau qui démontrent ainsi leur capacité à s'organiser mutuellement pour répondre à cette problématique complexe et nécessitant une approche au cas par cas.



Merci à Roland et bonne continuation dans ses nouvelles fonctions © A. Dutarte

Ce fut également l'occasion de rendre hommage à **Roland Matrat** qui a initié et animé ce réseau pendant plus de 15 ans. Nous lui souhaitons un plein épanouissement dans ses nouvelles fonctions à la DREAL.

Vers un état des lieux des expériences et une vision globale du jeu d'acteurs sur les EEE en Ile-de-France

Afin d'éclairer les pratiques et les décisions de l'ensemble de la communauté d'acteurs publics et privés, et de renforcer la coopération entre eux, la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie d'Ile-de-France (DRIEE) a demandé au Cerema Est de **réaliser un état des lieux des acteurs et des actions relatives aux espèces exotiques envahissantes**.

Suite à la mise en place d'une enquête électronique semi-dirigée de juillet à octobre 2016 auprès de destinataires prédéfinis, près **d'une centaine de réponses** ont été reçues et analysées. Il ressort qu'aujourd'hui, de nombreuses structures émanant de tous les horizons publics et privés œuvrent sur le sujet des espèces exotiques envahissantes sur l'intégralité du territoire d'Ile-de-France. Cette enquête confirme que le sujet est jugé complexe pour l'ensemble des acteurs.

Confrontées à ces espèces, plus des deux tiers des structures mettent ainsi en place des actions de gestion, d'acquisition de connaissances et de sensibilisation auprès du grand public ou de professionnels. Mais un grand nombre de ces structures sont **en attente de la mise en**

place d'une stratégie régionale et d'un réseau d'acteurs ainsi que de la diffusion d'informations, exprimant ainsi un besoin de pilotage de la part de l'État. Les établissements publics à vocation scientifique (MNHN, CBNBP) ou à vocation de police et de gestion des milieux (ONCFS, AFB), et les collectivités (le Conseil régional via Natureparif) pourraient copiloter une telle démarche, en lien avec les associations. Par ailleurs, les acteurs plébiscitent la **participation du plus grand nombre à cette démarche et en particulier les collectivités territoriales**. Ils souhaitent que soient réunies l'ensemble des structures concernées. Le rapport présente diverses recommandations et pistes d'actions concernant la gouvernance à mettre en place, les évaluations des impacts créés par ces espèces, l'efficacité des interventions et la diffusion d'informations sur cette problématique.

En savoir plus : [consulter le rapport de l'enquête en ligne](#)

contacter la DRIEE Ile-de-France : Laetitia De Nervo laetitia.de-nervo@developpement-durable.gouv.fr et Lahsen El Ghaba lahsen.el-ghaba@developpement-durable.gouv.fr, et le CEREMA : Luc Chrétien luc.chretien@cerema.fr

A surveiller de près : Aloès d'eau (*Stratiotes aloides*) en Lorraine

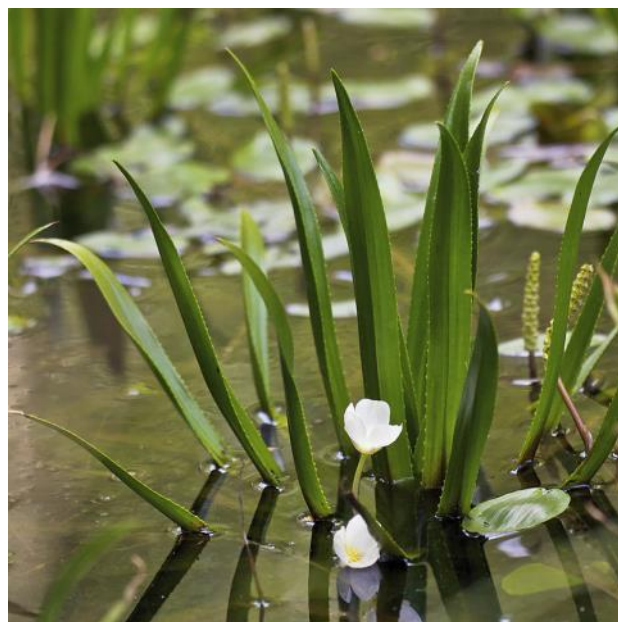
Un éveil partiel et temporaire ?

En **octobre 2016**, nous avons fait état d'un développement extrêmement important (observations de 2015) d'une plante de la famille des Hydrocharitacées, *Stratiotes aloides* (aloès d'eau), dans deux plans d'eau lorrains proches de Sarrebourg gérés par Voies Navigables de France pour l'alimentation en eau du réseau de canaux de la région.

Les prospections de terrain effectuées de fin juillet à début octobre 2016 par le bureau d'études ECOLOR ont montré une forte disparité de la colonisation par des herbiers denses émergés, stable ou presque sur deux sites secondaires, disparue sur le plan d'eau fortement colonisé en 2015.

Le **rapport ECOLOR** de 2016 présente des possibilités de gestion de *S. aloides* dans les sites où la plante s'est maintenue.

Lire la suite de l'article : [sur le site du GT IBMA](#)



Stratiotes aloides © J. Hempel

INVASIONS BIOLOGIQUES

EN MILIEUX AQUATIQUES

Agenda

- 7 et 10 avril 2017** - La Seyne-sur-Mer, Nice : Formation « **Outils pour la gestion et le suivi des plantes envahissantes** »
- 27 avril 2017** - Germaine (Marne) : Séminaire sur les EEE « **De la réglementation à la gestion : comment agir ensemble?** »
- 10-14 juillet 2017** - Dundee, Ecosse : **Island Invasives Conference 2017**
- 22-26 octobre 2017** - Fort Lauderdale, Floride, USA : **20ème conférence internationale sur les espèces aquatiques invasives - ICAIS**
- 4-7 septembre 2018** - Dublin, Irlande : **Neobiota 2018 - 10e conférence internationale sur les invasions biologiques**

EEE et littérature

"Pendant ces six mois, l'Herbe continua de s'adjuger des terres avec avidité. Elle avala successivement l'île du sud de la Nouvelle Zélande, la Nouvelle Calédonie, les Salomon et les Mariannes. Elle se gorgea de la Nouvelle Guinée et se mit à la recherche des petites îles des Antilles tel un chat qui a mis la patte sur une portée de souris. Elle croqua un morceau de la côte du Queensland, se jouant des récifs de la Grande Barrière qui le protégeait."

Ward MOORE. "Encore un peu de verdure". Editions Denoël, collection Présence du Futur N° 194, 1975, page 207. Traduction de Jane Fillion. Titre original "Greener than you think" (1947)

Documentation

Un nouveau retour d'expérience de gestion est disponible :

Gestion de **la Renouée du Japon** à la confluence de la Luye et de la Durance

Traduction anglaise de trois retours d'expérience de gestion :

- Experiment on a mechanical technique to rapidly eliminate **giant cane**
- Managing **curly waterweed** in the valley of the Vergnote River (Lot-et-Garonne department)
- Managing **Japanese knotweed** at the confluence of the Luye and Durance Rivers

Mise à jour de la base d'information du GT IBMA : les **oiseaux** sont maintenant disponibles.

Vidéo : Eaux de ballast et espèces invasives marines

Articles :

- Seebens H. et al. 2017. **No saturation in the accumulation of alien species worldwide**. Nature communications. 8, 14435
- Valamazan et al. 2017. **Threatened woody flora as an ecological indicator of large herbivore introductions**. Biodiversity and Conservation. 26: 917-930.
- Rauscher E.S.J. & Shea K. 2017. **Competition between similar invasive species : modeling invasional interference across a landscape**. Population Ecology. 59: 79-88.

Nous contacter

Groupe de travail invasions biologiques en milieux aquatiques

www.gt-ibma.eu

Créé en 2009, le GT IBMA regroupe plus de 60 membres (gestionnaires, chercheurs, institutionnels) et constitue une plateforme de travail originale avec pour objectif principal de « venir en aide » aux gestionnaires en synthétisant et rendant accessible les connaissances acquises sur les modes de gestion de ces espèces.

La coordination et l'animation de ce groupe de travail sont assurées par l'Agence française pour la biodiversité et l'UICN France.

Pour soumettre une actualité, contactez :

Emmanuelle Sarat et Doriane Blottière au Comité français de l'UICN : emmanuelle.sarat@uicn.fr doriane.blottiere@uicn.fr



**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement

Réalisation et conception : Doriane Blottière et Emmanuelle Sarat (UICN France).

Rédaction : Doriane Blottière (UICN France), Alain Dutartre (expert indépendant) et Emmanuelle Sarat (UICN France).

Ont contribué à l'élaboration de ce numéro : Etienne Branquart (CiEi Wallonie), Luc Chrétien (Cerema Est), Bruno Dhirson (Voies Navigables de France), Maxime Guérin (Plante & Cité), Mariane Hédont (Plante & Cité), Emmanuel Leheurteux (CEN Pays de la Loire), Alain Morand (Cerema Est), Sophie Noiret (Cerema Est), Céline Prévot (CiEi Wallonie), Nirmala Séon-Massin (ONCFS), Johann Soubeyran (UICN France), Sylvain Vrignaud (expert malacologue).